



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE HAUTE - LOIRE

Direction départementale des territoires de la Haute-Loire

Service patrimoine environnemental

ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA 2000

(à joindre à votre dossier de demande d'autorisation/déclaration administrative)

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Directive 79/409/CEE du conseil du 2 avril 1979 (directive "oiseaux")

Directive 92/43/CE du conseil du 21 mai 1992 (directive "habitats")

Code de l'environnement : articles L414-1 et suivants, articles R414-19 à 26

AVERTISSEMENT

Les projets de travaux, d'ouvrage ou d'activité peuvent faire l'objet d'une évaluation simplifiée des incidences Natura 2000, s'ils ne génèrent pas d'impacts significatifs sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. Dans ce cas, il convient de compléter le présent formulaire à l'aide de la notice d'utilisation.

Dans le cas contraire, il convient de rédiger et fournir aux services instructeurs de la procédure, l'évaluation des incidences, telle que mentionnée à l'article R 414-23 du Code de l'environnement (cf. Notice).

En cas d'incertitude sur la nature des opérations susceptibles d'avoir un impact significatif, veuillez prendre contact avec le service instructeur en charge du dossier ou un correspondant du réseau Natura 2000 de la Direction départementale des territoires de la Haute-Loire (cf. Notice / Liste des contacts)

Les renseignements ci-dessous ne préjugent en rien de l'avis du service instructeur de l'État, qui, s'il le juge nécessaire, se réserve la possibilité de solliciter des éléments complémentaires, en regard des effets et des mesures proposées.

Nom et prénom du demandeur : .GAEC STE-BONNETTE

Adresse : ...Allevier, 43390 AZERAT

Nature (libellé) et localisation cartographique du projet : Mise à jour du plan d'épandage des effluents d'élevage suite à l'agrandissement du troupeau du GAEC Ste-Bonnette

I- PRÉSENTATION SIMPLIFIÉE DU PROJET ET DU(DES) SITE(S) :

1 – Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 :

A- Le projet se situe-t-il à l'intérieur d'un site : OUI NON

Si OUI,

Nom du site : Complexe minier de la vallée de la Senouire.

Numéro du site : FR83 02009

Nom du site : Val d'Allier Limagne Brivadoise

Numéro du site : FR83 01072

B- 1) Le projet se situe-t-il à moins de 2 km d'un ou plusieurs site(s) : OUI NON

Nom du site : Complexe minier de la vallée de la Senouire.

Numéro du site : FR83 02009

Nom du site : Val d'Allier Limagne Brivadoise

Numéro du site : FR83 01072

B- 2) Le projet est-il susceptible d'avoir un impact sur ce (ces) site(s) : OUI NON

Si "non", expliquez les raisons : Il s'agit de l'agrandissement du troupeau sans modification de la rotation culturale, ni de l'assolement et des pratiques culturales

C- Le projet est-il susceptible d'avoir un impact sur des sites distants de plus de 2 km : OUI NON

Si vous avez répondu "NON" à l'ensemble des questions de la partie I, veuillez compléter directement la conclusion, en page 4 de ce formulaire.

2 – Le projet a-t-il des incidences (effets) sur les habitats et/ou les espèces ayant justifiés la désignation du (des) site(s) :

Effet(s) temporaire(s) : OUI NON

Si "oui", décrivez-en les aspects :

Si "non", expliquez les raisons : L'épandage d'effluents d'élevage se fait selon un plan d'épandage qui respecte des distances d'épandages vis-à-vis des cours d'eau. Les pratiques culturales resteront les mêmes qu'actuellement.

Effet(s) permanent(s) : OUI NON

Si "oui", décrivez-en les aspects :

Si "non", expliquez les raisons : Le projet n'entraînera pas la mise en culture de parcelles supplémentaires.

Effet(s) direct(s) : OUI NON

Si "oui", décrivez-en les aspects :

Si "non", expliquez les raisons : L'épandage de matières organiques respecte un plan d'épandage et cahier d'épandage.

Effet(s) indirect(s) : OUI NON

Si "oui", décrivez-en les aspects :

Si "non", expliquez les raisons : Le projet concerne uniquement une activité agricole d'un élevage laitier.

Effet(s) cumulé(s) avec d'autre(s) projet(s) de travaux, d'ouvrages ou d'activités, que vous portez :

OUI NON

Si "oui", décrivez-en les aspects :

Si "non", expliquez les raisons :

Conclusion :

En regard de ce qui précède, le projet a-t-il des incidences (effets) sur la conservation des habitats et/ou des espèces ayant justifiés la désignation du (des) site(s) :

OUI NON

3 – Si oui, le projet intègre-t-il des mesures permettant :

D'éviter les incidences (effets) listées au II-2 : OUI NON SANS OBJET

Si "oui", décrivez-en les aspects, les délais et les coûts de mise en œuvre :

.....

.....

Si "non", expliquez les raisons :

.....

.....

De limiter les incidences (effets) listées au II-2 : OUI NON SANS OBJET

Si "oui", décrivez-en les aspects, les délais et les coûts de mise en œuvre :

.....

.....

Si "non", expliquez les raisons :

.....

.....

Conclusion :

Dans le cas où vous avez répondu par "NON" au I-1-A ainsi qu'au I-1-B, pensez-vous que le projet soit de nature à avoir une incidence sur le réseau de site(s) Natura 2000 :

OUI NON

Dans les autres cas, pensez-vous que les mesures ci-dessus énoncées contrebalancent les incidences (effets) mis en évidence au II-2 :

OUI NON

Fait à Azerak, le 05/01/24

(Signature du demandeur)





NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8301072 - Val d'Allier Limagne Brivadoise

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8301072

1.3 Appellation du site

Val d'Allier Limagne Brivadoise

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

21/11/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/11/2012

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 02/10/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029582931>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,38528°

Latitude : 45,34083°

2.2 Superficie totale

748 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
43	Haute-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
43016	AUZON
43017	AZERAT
43040	BRIOUDE
43074	COHADE
43096	FONTANNES
43110	LAMOTHE
43258	VERGONGHEON
43261	VEZEZOUX
43262	VIEILLE-BRIOUDE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continente (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0,75 (0,1 %)		G	C	C	C	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		2,4 (0,32 %)		G	B	C	B	C
3270 <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidention p.p.</i>		9,66 (1,29 %)		G	B	C	B	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		6,29 (0,84 %)		G	C	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		1,35 (0,18 %)		G	D			
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		14,23 (1,9 %)		G	C	C	C	C
8230 <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii</i>		0,22 (0,03 %)		G	D			
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	128,9 (17,21 %)		G	A	C	C	B
91F0 <i>Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)</i>		91,3 (12,19 %)		G	A	C	B	C
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		0,97 (0,13 %)		G	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1337	Castor fiber	p			i	P	G	C	B	C	C
M	1355	Lutra lutra	p			i	P	G	C	B	C	B
F	5339	Rhodeus amarus	p			i	P	G	C	B	B	B
F	6150	Parachondrostoma toxostoma	p			i	P	G	C	B	B	B
I	1041	Oxygastra curtisii	p			i	R	G	C	C	C	C
I	1044	Coenagrion mercuriale	p			i	R	G	C	C	C	C
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	G	C	B	C	C
F	1095	Petromyzon marinus	r			i	P	G	C	B	B	B
F	1096	Lampetra planeri	p			i	P	G	C	C	C	C
F	1102	Alosa alosa	p			i	P	G	C	B	B	B
F	1106	Salmo salar	c			i	P	G	C	B	B	C
F	1163	Cottus gobio	p			i	P	G	C	B	C	C
A	1166	Triturus cristatus	p			i	P	G	C	B	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p			i	P	G	C	B	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p			i	P	G	C	B	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus	p	40	40	i	P	G	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	P	G	C	B	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.



- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Actitis hypoleucos			i	P			X		X	
B		Pernis apivorus			i	P			X		X	
B		Milvus migrans			i	P			X		X	
B		Milvus milvus			i	P			X		X	
B		Rallus aquaticus			i	P			X		X	
B		Burhinus oediconemus			i	P			X		X	
B		Lanius collurio			i	P			X		X	
B		Acrocephalus arundinaceus			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	15 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	29 %
N15 : Autres terres arables	7 %
N16 : Forêts caducifoliées	35 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	10 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le site de Limagne brivadoise est une zone alluviale encore en bon état de conservation avec d'anciens méandres d'un grand intérêt régional. Ce site longe les abords de l'Allier et assure la continuité entre le site FR8301038 au Nord et le site FR8301074 au Sud. Il marque la fin des gorges et l'entrée de la rivière dans les plaines de Limagne.

Le lit majeur devient plus large et les milieux se diversifient avec tous les stades de l'eau courante au grève sèches.

Le plus bel exemple de méandres, bars morts et ripisulves sur le site est celui de Précaillé. Il présente un nombre important d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire, dont certains ont une importance particulière sur le territoire. C'est le cas pour certains habitats telles que les forêts alluviales à bois tendre et à bois dur (91E0), qui représentent plus du quart de la surface totale du site.

Pour les habitats d'espèces, le site a une responsabilité importante pour certaines espèces telles que les poissons migrateurs (saumon, alose, lamproie marine) car il représente un lieu de transit et de reproduction.

Il a également une responsabilité forte vis à vis de certaines espèces de chiroptères (barbastelle notamment) dont la population est la deuxième du département.

Enfin, pour les mammifères aquatiques: castor et loutre surtout, le site a une grande responsabilité puisqu'il est le siège de recolonisation de la loutre sur le bassin de l'Allier à la fois par l'aval et par l'amont.

Les principales pressions induites sur le site par l'homme sont:

- la dégradation de la qualité de l'eau liée à des rejets polluants d'origine diverse ou à une pollution diffuse d'origine agricole également défavorable à la plupart des espèces.
- l'artificialisation et le cloisonnement des cours d'eau par la présence d'enrochements, de barrages et de seuils: ces obstacles participent à la diminution des échanges de la faune aquatique et notamment à la remontée des poissons migrateurs et à la baisse de la biodiversité des cours d'eau.
- l'urbanisation et l'artificialisation des espaces qui entraîne une destruction directe d'habitats ou une fragmentation préjudiciable à leur bon fonctionnement.
- la fréquentation non maîtrisée et mal adaptée pouvant entraîner une dégradation voire une destruction des habitats (en particulier les habitats des bords de rivières fragiles et sensibles aux aménagements et au piétinement).
- les dépôts sauvages de déchets qui entraînent le remblaiement de bras morts, la dégradation de la qualité de l'eau et une dégradation de divers habitats.
- les espèces exotiques envahissantes animales et végétales introduites ou facilitées par l'Homme

Vulnérabilité : Les principales pressions induites par l'homme sur le site sont :

- la dégradation de la qualité de l'eau liée à des rejets polluants d'origine diverses ou à une pollution diffuse d'origine agricole également défavorable à la plupart des espèces.

- l'artificialisation et le cloisonnement des cours d'eau par la présence d'enrochements, de barrages et de seuils : ces obstacles participent à la diminution des échanges de la faune aquatique et notamment à la remontée des poissons migrateurs et à la baisse de la biodiversité des cours d'eau.



- l'urbanisation et l'artificialisation des espaces qui entraîne une destruction directe d'habitats ou une fragmentation préjudiciable à leur bon fonctionnement.

- la fréquentation non maîtrisée et mal adaptée pouvant entraîner une dégradation voire une destruction des habitats (en particulier les habitats des bords de rivière fragiles et sensibles aux aménagements et au piétinement).

- les dépôts sauvages de déchets qui entraînent le remblaiement de bras morts, la dégradation de la qualité de l'eau et une dégradation de divers habitats.

- les espèces exotiques envahissantes animales et végétales introduites ou facilitées par l'Homme.

4.2 Qualité et importance

Le site est important en tant que partie intégrante du réseau de sites du Val d'Allier découpé en plusieurs tronçons. Il marque de plus la limite entre le Haut-Allier avec la fin des gorges et l'Allier moyen avec l'entrée de la rivière dans les plaines de Limagne.

De plus l'Allier est un axe migratoire important pour plusieurs espèces de poissons migrateurs qui transitent et se reproduisent sur ce site.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A08	Fertilisation		I
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A08	Fertilisation		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04	Pâturage		I
L	A03	Fauche de prairies		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

Le Docob réalisé par le bureau d'étude "Mosaïque Environnement" a été validé lors du Copil du 27 novembre 2008



Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	7 %
32	Site classé selon la loi de 1930	6 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte d'Aménagement (SMAT) du Haut-Allier 42
avenue Victor Hugo - BP 64 43300 LANGEAC

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8301072

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0545826/2009-document-d-objectifs-du-site-val-d-allier-limagne-brivadoise-fr8301072

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8302009 - Complexe minier de la vallée de la Senouire

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8302009

1.3 Appellation du site

Complexe minier de la vallée de la Senouire

1.4 Date de compilation

30/04/2001

1.5 Date d'actualisation

18/10/2021

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 09/12/2016

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 25/01/2017

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033968008&dateTexte=>

Explication(s) :

Copil validant le nouveau périmètre proposé : 29 avril 2014. Période de consultation des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements concernés : 4 février 2015 au 4 avril 2015.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,6°

Latitude : 45,19889°

2.2 Superficie totale

2181 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
43	Haute-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
43057	CHAPELLE-BERTIN
43063	CHASSAGNES
43067	CHAVANCIAC-LAFAYETTE
43106	JAX
43107	JOSAT
43131	MAZERAT-AUROUZE
43208	SAINTE-MARGUERITE
43252	VARENNES-SAINT-HONORAT

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		19,27 (0,88 %)		G	D			
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		18,91 (1 %)		G	D			
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		56,73 (3 %)		G	C	C	B	B
6520 <i>Prairies de fauche de montagne</i>		18,91 (1 %)		G	C	C	C	C
8220 <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		18,91 (1 %)		G	D			
8230 <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii</i>		18,91 (1 %)		G	D			
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	40,28 (1,85 %)		G	B	C	B	B
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		401,39 (18,4 %)		G	A	B	B	B
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		75,64 (4 %)		G	B	B	B	B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	18,91 (1 %)		G	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1324	Myotis myotis	p			i	V	G	D			
M	1355	Lutra lutra	p			i	P	G	D			
F	1096	Lampetra planeri	p			i	P	G	D			
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p	40	120	i	P	G	C	C	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p	20	60	i	P	G	C	C	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus	p	0	10	i	P	G	D			
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	V	G	D			
M	1323	Myotis bechsteinii	p			i	V	G	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Streptopelia turtur	2	22	i				X		X	



M		Eptesicus serotinus			i	P	X		X			
M		Myotis mystacinus			i	P	X		X		X	
M		Myotis nattereri			i	P	X		X		X	
M		Myotis daubentoni			i	P	X					X
M		Nyctalus lasiopterus			i	P	X		X			
M		Nyctalus leisleri			i	P	X		X		X	
M		Nyctalus noctula					X				X	
M		Pipistrellus pipistrellus			i	P	X		X		X	
M		Pipistrellus pygmaeus					X				X	
M		Hypsugo savii			i	P	X		X			
M		Myotis alcaethoe			i	P			X		X	
M		Myotis brandtii			i	P	X		X			
M		Pipistrellus kuhlii			i	P	X		X		X	
O		Plectotus sp.			i	P	X					X
P		Gagea bohemica			i	P			X			
P		Galanthus nivalis			i	P		X				X
P		Lilium martagon			i	P			X			
P		Myosotis balbisiana			i	P						X
P		Potentilla rupestris			i	P						X
P		Gagea bohemica subsp. bohemica										X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	20 %
N19 : Forêts mixtes	75 %

Autres caractéristiques du site

Le site Natura 2000 "Complexe minier de la Vallée de la Senouire" s'étend sur 2181 hectares sur huit communes: Jax, Josat, Sainte-Marguerite, La Chapelle-Bertin, Chavaniac-Lafayette, Varennes-Saint-Honorat, Mazerat-Aurouze et Chassagnes.

Il comprend un réseau important de gîtes d'hibernation et deux gîtes de parturition (églises de Chassagnes et de Sainte-Marguerite) abritant principalement le Petit Rhinolophe et le Grand Rhinolophe, ainsi que les territoires de chasses qu'offrent les milieux naturels variés de la vallée de la Senouire.

La population de Petit Rhinolophe est dominante avec plus de 120 individus observés en hiver.

Initialement désigné pour la préservation des chauves-souris, ce site abrite également d'autres espèces d'intérêt communautaire, ainsi qu'un certain nombre d'espèces protégées en France.

Parmi les enjeux majeurs du site, on citera ceux liés au maintien des sites connus de chauves-souris et au maintien de la qualité de leur territoire de chasse, qu'il soit forestier ou bocager.

Cette qualité de territoire de chasse est très sensible aux modifications des pratiques sylvicoles et pastorales. Ces dernières, actuellement favorables sur le site, doivent faire l'objet d'une grande attention.

On soulignera sur le site la problématique du suivi des gîtes d'hibernation, rendu impossible depuis la fermeture avec des systèmes fixes de l'ensemble des ouvrages miniers abritant des chauves-souris.

Un autre enjeu concerne la préservation des habitats remarquables du site, voire la restauration de certains habitats dégradés par les activités humaines. Le maintien d'une gestion durable des parcelles situées en bord de rivière, en particulier les forêts alluviales, et l'absence de plantations, constituent également un enjeu.

En cas de besoin, on évitera la banalisation des formations en luttant contre le développement des essences envahissantes.

En ce qui concerne les autres activités, l'organisation des pratiques et la recherche d'une bonne cohérence avec les enjeux du site, doivent permettre de ne pas altérer la qualité du site.

Vulnérabilité : Parmi les enjeux majeurs du site, on citera ceux liés au maintien des gîtes connus de chauves-souris et au maintien de la qualité de leur territoire de chasse, qu'ils soient forestiers ou bocagers.

Cette qualité de territoire de chasse est très sensible aux modifications des pratiques sylvicoles et pastorales. Ces dernières, actuellement favorables sur le site, doivent faire l'objet d'une grande attention.

On soulignera sur le site la problématique du suivi des gîtes d'hibernation, rendu impossible depuis la fermeture avec des systèmes fixes de l'ensemble des ouvrages miniers abritant des chauves-souris.

Un autre enjeu concerne la préservation des habitats remarquables du site, voire la restauration de certains habitats dégradés par les activités humaines. Le maintien d'une gestion durable des parcelles situées en bord de rivière, en particulier les forêts alluviales, et l'absence de plantations, constituent également un enjeu.

En cas de besoin, on évitera la banalisation de des formations en luttant contre le développement des essences envahissantes.

En ce qui concerne les autres activités, l'organisation des pratiques et la recherche d'une bonne cohérence avec les enjeux du site doivent permettre de ne pas altérer la qualité du site.



4.2 Qualité et importance

Le site représente le plus important réseau minier au niveau chiroptérologique de Haute-Loire. Il est aussi le seul site à accueillir le Murin de Beschtein.

Cet ensemble présente un potentiel biologique remarquable, du fait de la présence d'une mosaïque d'habitats naturels: rivière à loutre et à Lamproie de planer, boisements humides alluviaux, forêts montagnardes d'intérêt communautaire, habitats de pelouses et de roches relictuels (espèces remarquables floristiques liées à ces habitats).

Aux habitats naturels s'ajoutent la présence de bâtiments et infrastructures abritant des chauves-souris en période de reproduction et un réseau de galeries de mines (26 ouvrages pour 1600 m de galeries) accueillant les chauves-souris en période d'hibernation.

Le site est par ailleurs situé dans une zone de bocage bien préservée qui constitue le territoire de chasse privilégié de certaines espèces de chauves-souris.

Les principales activités s'exerçant sur le site sont l'agriculture et la sylviculture, ces deux activités sont intimement liées à la qualité et à la préservation des habitats et des espèces du site Natura 2000.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
H	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
H	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
L	E03	Décharges		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03	Fauche de prairies		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	97 %
Domaine public communal	3 %

4.5 Documentation

"Projet de zone Natura 2000 Chauves-Souris Fiches de sites" - Auvergne - CEPA et CSA Décembre 2000.

DOCOB

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Livradois-Forez	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional Livradois Forez

Adresse : Maison du Parc- Le bourg 63880 Saint Gervais-Sous-Meymont

Courriel : info@parc-livradois-forez.org

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8302009
Lien :



http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548882/2010-document-d-objectifs-natura-2000-complexe-minier-de-la-vallee-de-la-senouire-fr8302009

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation